vne hernie crurale, avec étranglement, et gangrene des parties déplacées, fait l'objet d'une observation communiquée a l'academie, par m. Roblain m.re en chirurgie a la Rochelle.

une dame était affligée, depuis près de trois ans, d'une hernie crurale, du volume d'une noix; cette tumeur augmenta tout a coup, de la grosseur du poingt, a la suite de l'action d'un purgatif; cette maladie fut confiée a un empirique qui, employat des moyens qui, la firent bientôt degenerer en gangrene. dans cet état, M.r Roblain fut mandé, pour secourir la malade; il trouvà la tumeur affaissée, et la peau ouverte de plusieurs trous, d'où sortoit une grande quantité, de matieres fecales fluides et d'etres mauvaise odeur; de concert avec M.r de la faille son confrere; on ouvrit la tumeur, et on trouva une grande quantité d'intestin et de mesentere gangrenée que, l'on tira hors du ventre jusqu'au sain; on retranchà tout ce qui etoit gangrené jusqu'au vif; on fit entrer l'extremité superieure de l'intestin dans l'inferieure; on les maintint reunies par un point de suture, et on les abandonna a la nature. la malade fut pancée suivant les regles; les selles s'etablirent par les voyes naturelles le troisieme jour, et la malade fut guerie; deux mois, moins trois jours, après l'operation. il s'est conservé une fistule que l'autheur considere; comme avantageuse, par laquelle facilite la sortie d'une assez grande quantité d'humeur sereuse, qui auroit put produire une hydropisie dans le ventre.

quoyque; nous ayons dans les memoires de l'academie quantité d'observation, a peu près semblables, on peut faire usage de celle cy, lorsque l'academie traitera cette matiere.

a Paris le quatre janvier 1762.

Talin

ACADEMIE NATIONALE DE ...

ARC 15d.33 n°3